

CHYPRE

Par Béatrice BRASSART

Publié le 13/03/2001

Pour le gouvernement, il est hors de question d'autoriser des expériences de clonage d'êtres humains sur l'île, malgré les propos du gynécologue Severino Antinori. Chypre, bien que ne possédant pas de législation concernant la bioéthique, "a signé un traité international contre le clonage". Suite à la visite de Zavos, partenaire de Antinori dans ce projet, le gouvernement a décidé de créer deux comités de bioéthique pour préparer une législation sur le clonage. Jacques Testart a précisé à Inf'OGM que Chypre est déjà "un centre mondial" pour le trafic des ovules : un gynécologue américain y fait venir des femmes russes, "pondeuses volontaires".

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/chypre/